

Des Trophées du travail chez Lagoon

le 22/06/17

A retenir :

- 11 salariés ont reçu un Trophée du travail ce mardi
- Expérience et jeunesse : deux composantes de Lagoon
- Lagoon fête cette année ses 20 ans

A l'occasion de ses 20 ans, Lagoon remercie tout particulièrement ses salariés les plus fidèles via la mise en place de « Trophée du travail ». Dans les tuyaux depuis quelques années, cette démarche vise à remercier les salariés de 10, 15 et 20 ans d'ancienneté dans la société. Pour le Fournisseur d'Accès Internet (FAI), il s'agit de mettre en lumière les 11 employés qui ont largement contribué à l'évolution de la société, aujourd'hui n°1 en nombre d'abonnés.

Piliers de la société, les personnes ayant reçu un « Trophée du travail » ont entre 31 et 45 ans et occupent des positions diverses. De commercial à directeur général, les 11 récompensés véhiculent une mémoire commune de l'entreprise. « *Au départ le marché était compliqué, ça n'a pas été facile d'en arriver là. Les récompensés ont du mérite ! C'est aussi grâce au travail de ces personnes depuis ces nombreuses années que nous en sommes là aujourd'hui, leader sur le territoire.* » précision Louis-Frédéric Cueur, Directeur Général de Lagoon. Avec une moyenne d'âge de 35 ans, Lagoon reste une entreprise « jeune » dont l'harmonie est basée sur la jeunesse et l'expérience.

Côté récompensés, cette initiative est chaudement accueillie. Au-delà de percevoir une récompense, il s'agit d'une reconnaissance de l'employeur envers ses salariés.

« *On se sent bien chez Lagoon et ce Trophée du travail, on le ressent vraiment comme de la considération du travail accompli.* » précise Catherine Bull assistante de direction et récompensée du travail. En 20 ans, Catherine est passée d'opératrice-pupitreuse, à assistante de direction en passant par le service facturation et comptabilité. Un exemple d'émancipation dans la société.



« *Et puis, c'est aussi l'occasion de se réunir pour un moment de cohésion festif* » ajoute Catherine.

Les « Trophée du travail » chez Lagoon relève d'une initiative propre et non de la Direction du Travail. L'idée était, en effet de féliciter le travail effectué en interne, à contrario de la DTE qui prévoit de récompenser les 20 années quelle que soit l'entreprise.

Félicitations et bonne continuation à Priscilla, Adrien, Catherine, Louis-Frédéric, Olivier, Guillaume, Xavier, Richard, Stanley, Apolosio et Ingrid.